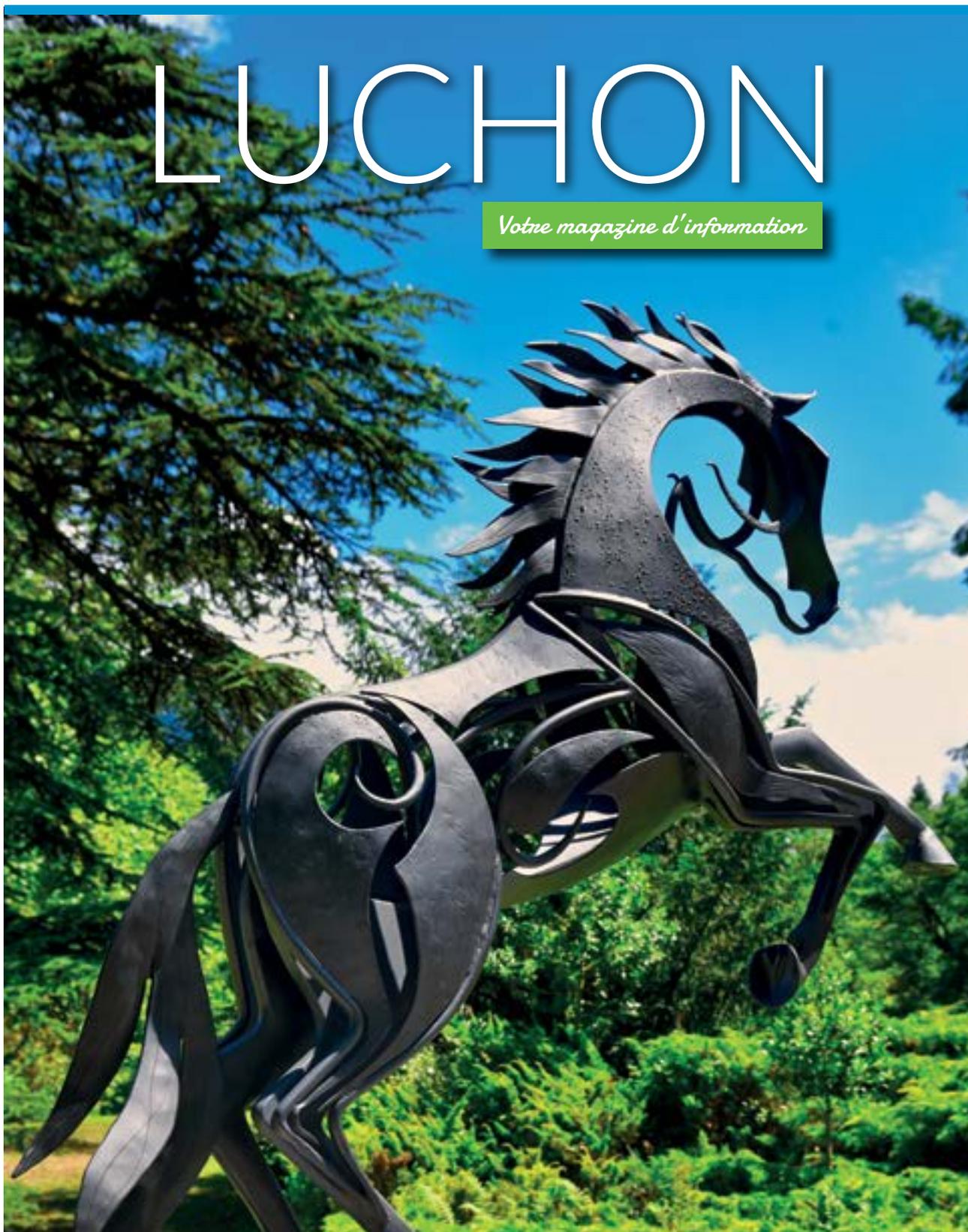


# LUCHON

*Votre magazine d'information*



## COVID-19

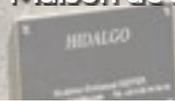
Évolution de la vaccination contre la Covid-19 dans le Pays de Luchon.

## THERMES

Une étape décisive a été franchie. La municipalité a reçu une offre pour la reprise des Thermes de Luchon.

## MAISON DE SANTÉ

Création de la SISA pour la future Maison de santé.



# Sommaire



Édito	03
La municipalité en action	04-13
Santé	14-17
Récap	18-22
On sort	23-27
Divers	28-31
CCPHG	32-35
Expression politique	36-37
État civil	38
Informations utiles	39

Directeur de la publication : Éric Azémar  
Rédacteur en chef : Bruno Augusto • Rédactrice adjointe :  
Caroline Servat • Rédaction : Éric Azémar, Augusto Bruno, Lydia  
Poeys, Jean-Claude Gabarrot, Claude Lacombe, Georges Siksik  
• Création graphique : Bruno Augusto • Infographie/mise en  
page/préresse : Fabrice Caperan, Bruno Augusto • Crédits  
photos : Mairie de Luchon, Dominique Fournier, Pyrénées  
31 Tourisme, Adobe Stock, Lucas Santucci, Principauté de  
Monaco, CDT31, Tristan Turlan • Iconographe : Fabrice  
Caperan • Impression : Imprim31, 23 Boulevard des Landes,  
31800 Estancarbon - Tirage 3 000 exemplaires • Gestion de la  
diffusion : Caroline Servat • Distribution : Mairie de Luchon  
• Dépôt légal : Juillet 2021, Mairie de Luchon, 23 Allée d'Etigny,  
31110 Bagnères-de-Luchon • Courriel infos générales :  
accueil-mairie@mairie-luchon.fr • Tél. : 05 61 94 68 68  
• Fin de rédaction : Lundi 12 juillet 2021.

Le magazine est imprimé sur du papier issu d'une forêt gérée durablement - 115gr pour les pages intérieures et 170gr pour la couverture.

Le magazine est imprimé en 3 000 exemplaires, soit un coût par habitant de 0,92€ TTC.



[luchonlaville](https://www.facebook.com/luchonlaville)



[www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)





**Éric Azémar**

Maire de Bagnères de Luchon

Chères Luchonnaises, chers Luchonnais,

La crise sanitaire actuelle n'est toujours pas derrière nous, il faut continuer à être attentif malgré les beaux jours. La municipalité continuera à être vigilante et appliquera les précautions sanitaires imposées par l'État.

Preuve en est : les différentes manifestations, que nous avons dû reporter voire annuler à contrecœur au mois de juin et de juillet malgré l'investissement professionnel de nombreux bénévoles, agents municipaux et élu(e)s.

La vie municipale, festive et sportive est impactée mais l'équipe municipale avance sur de nombreux sujets structurants pour l'avenir de la ville. La grande nouvelle en ce début d'été est la réception d'une offre définitive pour la reprise de notre établissement thermal par un professionnel du thermalisme et du Bien-Etre : le groupe Arenadour. Ce projet que nous vous présenterons à la rentrée en détail est véritablement ambitieux : c'est ce qu'attendaient notre établissement thermal et les Luchonnais depuis tant d'années ! En effet, j'ai fait partie de ceux qui, dès 2014, demandaient avec insistance à la municipalité précédente l'abandon de la régie municipale thermale comme système

de gestion et surtout d'investissement ! Concernant la piscine Alban Rougé, les travaux de démolition vont débuter en septembre 2021, la fin des travaux de rénovation est prévue pour juin 2022. La réhabilitation de la place Joffre devrait débuter cet automne ou encore le projet de la création de la future Maison de Santé sur notre commune qui est très avancé.

Ensemble nous devons continuer à faire avancer les dossiers et lancer les chantiers engagés, pour que la ville de Luchon conserve le cap que nous avons fixé. Dès que les conditions sanitaires nous le permettront, des réunions publiques seront organisées afin de vous exposer les projets en cours et à venir et entamer un dialogue.

Depuis le mois de juin, nous avons pu retirer les masques en extérieur. Mais cela ne doit pas nous empêcher de continuer à être vigilant. Un programme riche d'animations, d'événements sportifs et culturels a été construit pour le plaisir de tous et dans le respect du protocole sanitaire. Vous pourrez y découvrir une exposition de sculptures d'Emmanuel Kieffer sur l'esplanade des Thermes du 7 juillet au 30 septembre 2021, des représentations théâtrales, des concerts d'orgue en l'église de Notre Dame de l'Assomption avec les plus grands noms de la scène française ou encore Luchon en Fleurs, reconduite cette année en lieu et place de la traditionnelle Fête des Fleurs pour des raisons sanitaires.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer des jours meilleurs. La municipalité et moi-même vous invitons à rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque dans les lieux clos ou durant des manifestations avec une forte affluence de public.

Bel été à tous !

Éric Azémar

# Enjeux et stratégie de la mobilité pour Luchon avec le schéma directeur urbain.

Une réflexion globale sur l'évolution de la circulation, des stationnements et de la mise en valeur de la ville a été menée à partir du mois d'août via l'élaboration d'un schéma directeur urbain. Celui-ci a été conduit par une équipe d'urbanistes de Toulouse.

Ce processus a nécessité plusieurs réunions menées soit en présentiel soit en visioconférence, conséquence de la COVID 19 qui nous a par ailleurs interdit d'organiser des réunions publiques comme nous souhaitons le faire.

Pour autant, le travail accompli a abouti le 7 Juin à la remise d'un document présentant les grandes lignes du développement de la ville sur les 10 ans à venir avec des priorités par année en fonction des capacités financières de la ville et donc d'une projection financière correspondante.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous organiserons une réunion publique afin de présenter à tous ce document et d'échanger sur son contenu.





Projet : Visuel de l'Allées d'Étigny réaménagée.

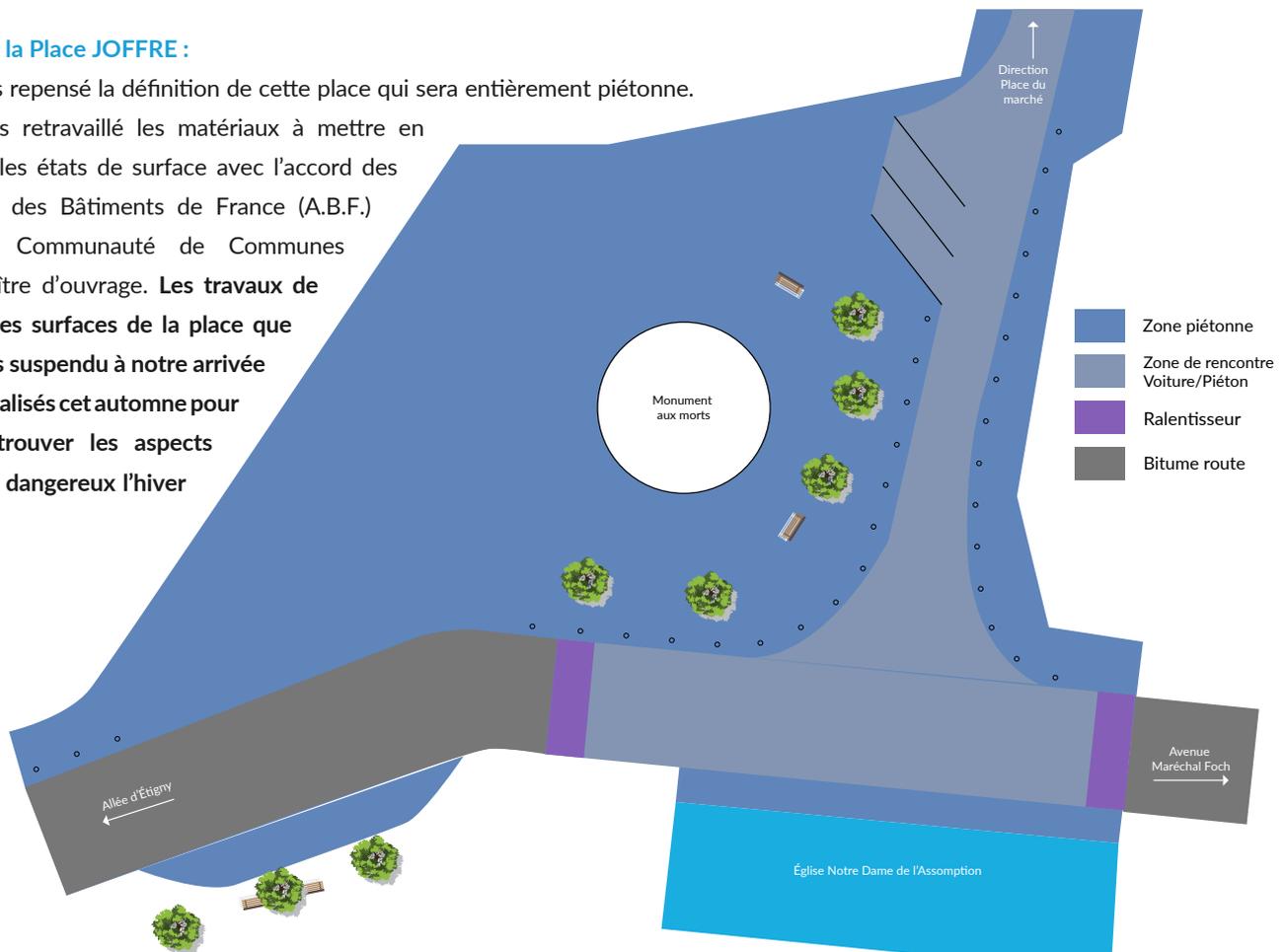
# Travaux de la Place Joffre ; Entrée principale de l'église ; Remplacement de la télécabine.

Dans la longue liste des travaux à programmer dans la ville, nous avons donné la priorité à 3 chantiers à traiter à court terme.

## Travaux de la Place JOFFRE :

Nous avons repensé la définition de cette place qui sera entièrement piétonne.

Nous avons retravaillé les matériaux à mettre en œuvre sur les états de surface avec l'accord des Architectes des Bâtiments de France (A.B.F.) et de la Communauté de Communes qui est maître d'ouvrage. **Les travaux de réfection des surfaces de la place que nous avons suspendu à notre arrivée vont être réalisés cet automne pour ne pas retrouver les aspects glissants et dangereux l'hiver prochain.**



## Travaux de la porte principale de l'église de Luchon :

Depuis trop longtemps (13 ans), l'entrée principale de l'église est condamnée pour cause de défaut structurel. Une étude technique ainsi qu'architecturale en liaison avec la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est enfin en cours cette année. L'aboutissement de cette étude sera effectif à l'automne prochain. **Ces travaux très techniques seront réalisés début d'année 2022 pour que Luchon retrouve enfin son accès à l'église depuis la Place Joffre.**



Entrée principale de l'église

### Préparation des travaux pour l'ascenseur valléen sur l'avenue Gallieni :

Le projet de remplacement de la télécabine a été reprogrammé par le S.M.O. (Syndicat Mixte Haute-Garonne Montagne) au printemps et à l'été 2022. En parallèle, la municipalité doit restructurer les abords de l'ouvrage de la gare aval centre-ville.

Les études ont été menées cette année. Le plan d'aménagement est abouti et les travaux seront réalisés en 2022/2023 en concomitance avec les travaux du S.M.O.

En parallèle aux travaux de la gare amont du nouvel ascenseur valléen, les abords de la gare permettront :

- d'améliorer le confort d'accès pour les usagers dont le déplacement à pied sera encouragé, en particulier pour tous ceux résidents dans Luchon,
- de permettre la desserte par navette,
- de valoriser la relation entre la gare et les allées d'Etigny.



Projet du futur ascenseur valléen. (Gare aval à Luchon)



Plan des abords de l'ascenseur valléen sur l'Avenue Gallieni.

# Travaux et entretien **de la ville.**

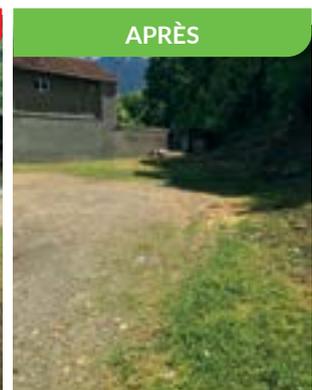
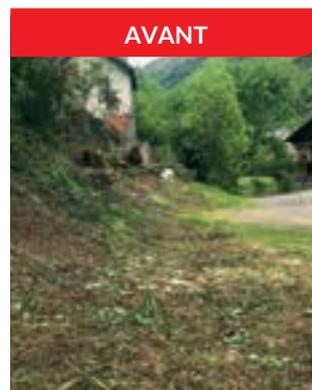
## Rénovation du local du Bureau des Guides de Luchon.

Dans le cadre de la promotion des activités de montagne, la municipalité a réhabilité entièrement le local de l'association du bureau des Guides de Luchon afin d'accueillir le public et les nombreux touristes dans les meilleures conditions. **Cette nouvelle vitrine sera essentielle à la promotion de nos montagnes.**



## Nettoyage du Parking de la Pale Del Mailh.

Afin d'avoir un maximum de parking disponible pour la saison estivale, les équipes de la ville de Luchon ont réalisé le nettoyage complet du parking de la Pale Del Mailh.



## Récurage à l'aérodrome.

Pour empêcher une accumulation d'eau sur l'aérodrome, l'équipe des services techniques a réalisé un récurage complet du fossé afin d'évacuer l'eau en direction de l'usine d'épuration.





## Nettoyage de l'ancienne école Sainte-Marie.

Comme annoncé dans le précédent bulletin, les équipes de la ville de Luchon ont débuté l'entretien de l'école Sainte-Marie. Cette opération sera réalisée en plusieurs phases afin de pouvoir exploiter ce bâtiment et en faire un nouveau lieu de vie.



## Abattage d'un arbre dangereux.

Un nouvel arbre dangereux a été abattu pour des raisons de mise en danger des riverains du boulevard de Gorsse. La municipalité prend très au sérieux la sécurité de chacun, **un diagnostic des arbres est en cours par des agents de l'O.N.F.**

## Une nouvelle clôture au centre équestre de Luchon.

Les clôtures du centre équestre ont été remplacées en partie par les équipes des services techniques de la ville. Ce travail a été réalisé en régie, avec la fabrication et la pose des clôtures.



# Travaux réalisés par la Communauté de Communes.

Dans le cadre du pool routier de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises, plusieurs chantiers ont été réalisés :

- Un nouvel enrobé a été fait dans les rues de Barcugnas et rue du Pailhet par l'entreprise Rougé Séguéla.
- L'entreprise Pène a effectué un nouveau revêtement sur la route de l'hospice de France.
- Un nouveau terrassement a été effectué rue de la liberté par l'entreprise Rougé Séguéla.

Rues de Barcugnas et rue du Pailhet.



Revêtement sur la route de l'hospice de France.



Terrassement rue de la liberté.



# Une étape décisive a été franchie. **La municipalité a reçu une offre pour la reprise des Thermes de Luchon.**

Après des mois de négociation et de travail avec les services de la commune, la municipalité a reçu une offre de reprise des Thermes.

Une nouvelle étape qui va permettre à la ville de Luchon de prendre un nouvel élan et de changer de dynamique dans les années à venir. Mais avant tout, il y a des étapes essentielles avant que tous ces mois de travail soient validés par le conseil municipal.

Lundi 12 juillet, jour de l'ouverture de l'offre, la commission d'offre de la D.S.P. des Thermes s'est réunie en salle du conseil municipal en présence de la D.G.C.C.R.F. (la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) pour procéder à l'ouverture en bonne et due forme.

La municipalité a travaillé durant plus d'un an sur ce dossier, qui a pris du retard du fait des demandes des bâtiments de France. Les études hydrogéologiques sont arrivées tardivement et elles sont indispensables pour la validation du dossier.

**Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques étapes à venir avant de tourner une nouvelle page pour notre cité thermale. La procédure est en cours, les avocats de la municipalité ont 15 jours pour analyser l'offre avant que la commission de délégation de service public se réunisse le mardi 27 juillet.**

Pour terminer, les conseillers municipaux auront 15 jours pour prendre connaissance de l'offre finale avant un conseil municipal qui se tiendra à la fin du mois d'août et approuvera ou non cette offre de reprise des Thermes de Luchon.



# Évolution du dossier piscine.

Les 2 piscines de Luchon sont inopérantes depuis plusieurs années. Nous le savions avant d'arriver à la Mairie et nous avons pris l'engagement durant notre campagne de recréer une offre de baignade aussitôt que possible pour l'ensemble de la population luchonnaise et/ou extérieure.

Nous avons clairement expliqué que nous travaillerions en 2 étapes, premièrement la remise à niveau d'un bassin extérieur, puis la création d'un bassin intérieur toutes saisons. Le premier choix était, dès notre arrivée en juin, d'abandonner ou de sauver le site historique d'Alban Rougé.



**Nous réaliserons l'espace baignade en 2 étapes, premièrement la remise à niveau d'un bassin extérieur, puis la création d'un bassin intérieur toutes saisons.**



Eu égard à son histoire et à son site incomparable, nous avons fait le choix de réhabiliter Alban Rougé afin de retrouver le plus vite possible une offre aquatique à Luchon, pour toute la population du Pays de Luchon, nos curistes et nos touristes.

Notre choix correspond aux attentes de la population du territoire de Luchon qui n'aurait pu comprendre que ce site exceptionnel - mais conditionné par des règles d'urbanisme draconiennes - soit abandonné.

Nous rappelons que le site existant de la piscine Alban Rougé est classé en zone PPRN partiellement Rouge et Violette interdisant toute construction nouvelle sauf à l'identique, et ce malgré ce que certains prétendent... Nous ne pouvions donc pas créer de bassin couvert à cet endroit, ni de bassin nordique.

Nous avons donc dès le mois d'août 2020, procédé aux premières investigations qui ont mis en lumière que le bassin existant était irrécupérable et qu'il fallait donc le démolir entièrement pour le reconstruire ensuite.

Nous avons ensuite lancé les études de réaménagement du site qui ont abouti, les délais administratifs et techniques étant ce qu'ils sont, au dépôt d'un permis de démolir et de construire il y a quelques semaines.

Le permis de démolir vient tout juste d'être délivré, nous débuterons donc très vite les travaux de démolition qui seront suivis des travaux de reconstruction. Notre objectif reste celui que nous avons annoncé, une ouverture à l'été 2022, sauf cas de force majeure.

Rappelons qu'à ce titre, le collectif piscine s'était engagé, lors de notre dernière rencontre, à relancer l'association du club nautique, existence qui justifierait des majorations de subventions auprès des financeurs. Cela ne semble plus être sa préoccupation. L'homologation du bassin au niveau départemental permettra ainsi au club de participer aux compétitions estivales dans la catégorie « piscine d'été ». Un club est indispensable.

Toujours en conformité avec nos engagements de campagne, nous avons lancé une réflexion sur le positionnement et le dimensionnement d'un bassin intérieur toutes saisons.

Cette réflexion portera notamment sur un projet en participation avec les communes environnantes de la vallée. Compte tenu des équipements existants par ailleurs sur son territoire, la communauté de communes ne sera pas porteuse du projet.

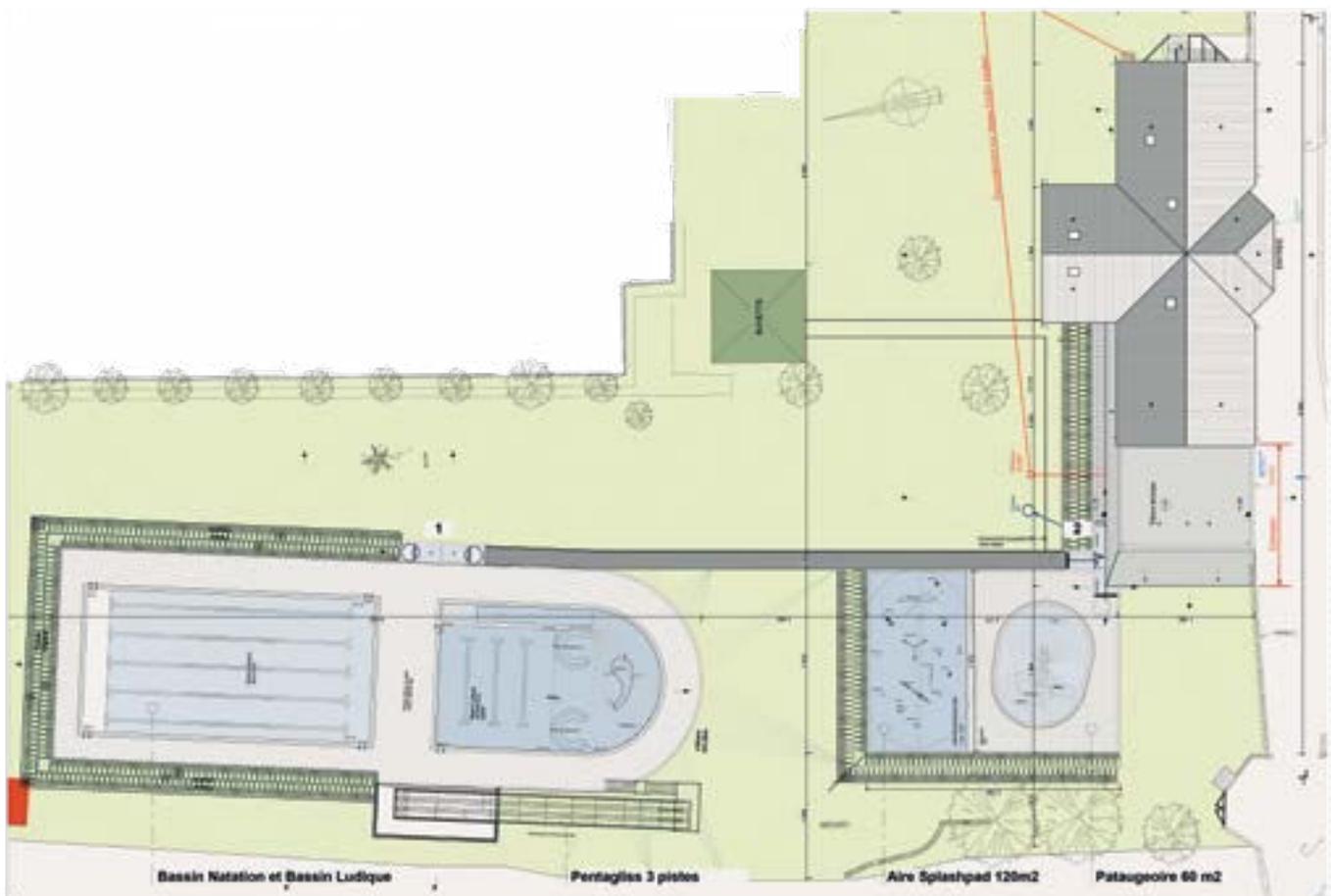
Nous n'avons pas abandonné, contrairement à ce que nous avons lu, l'idée d'un bassin nordique. Simplement celui-ci doit être relié par un couloir de nage à un bassin intérieur ce qui n'était pas possible techniquement et pour les raisons

évoquées plus haut à Alban Rougé. Les études techniques et financières nous donneront la réponse sur cette possibilité ou non, car tout est réalisable, pour peu que les financements suivent et chacun connait à ce jour la situation financière de notre ville.

Oui, c'est un véritable argument n'en déplaise à certains qui pensent que tout est simple. Et oui, nous connaissons parfaitement l'obligation d'apprendre à nager aux enfants et nous la prenons en compte. Simplement, si nous avions fait le choix en premier de construire un bassin toutes saisons nous n'aurions pas gagné de temps, puisqu'il aurait fallu, comme il faudra le faire, passer par un concours architecte avant de développer un projet et des travaux, alors que pour Alban Rougé nous avons déjà une maîtrise d'œuvre en place, ce qui nous a permis de gagner plusieurs mois.

**En l'occurrence cet autre choix aurait entraîné qu'aucune offre de baignade n'eut été possible avant 2024.** Alors, oui nous assumons ce choix d'avoir rénové Alban Rougé dans un premier temps, qui permettra aux enfants des écoles de bénéficier des 2022 de premiers créneaux pour le « savoir nager ».

**Nous précisons ici que nous avons invité les associations concernées à une présentation et discussion sur ce dossier avant le lancement de consultation du projet. Cette offre a été déclinée.** Nous rappelons que le rôle d'une municipalité est de travailler pour l'intérêt général de la commune et des habitants et non pas de répondre aux doléances particulières de chacun. Une municipalité ne peut faire qu'avec les moyens qu'elle a. Nous resterons donc dans cette cohérence.



Plan du projet de la piscine Alban Rougé.



# Évolution de la vaccination contre la Covid-19 dans le Pays de Luchon.



Centre de vaccination contre la Covid-19 au gymnase de Luchon.

Le centre de vaccination de Bagnères de Luchon a débuté son activité le jeudi 21 janvier 2021 avec la collaboration du SDIS de la Haute-Garonne et des hôpitaux de Luchon.

**Le 11 février, le SDIS a dû interrompre sa participation et la commune de Luchon a décidé de porter le projet d'un centre de vaccination de proximité.** Dirigée par un médecin retraité, une équipe a été composée avec l'ensemble des infirmiers libéraux de Luchon, des professionnels de santé retraités (infirmiers, chirurgiens-dentistes, pharmaciens...), des employés municipaux détachés sur des fonctions d'accueil / filtrage.

**En accord avec l'ARS, la gestion des plannings est assurée à 50% par l'équipe locale qui sollicite les habitants du canton, éligibles, en fonction de listes établies par la commune.** Les 50% restant étant ouverts aux plannings en ligne. La réception des vaccins est assurée par une pharmacie locale (Pharmacie des Pyrénées à Luchon) et le circuit DASRI est réalisé par le laboratoire d'analyse médicale Cerballiance de Luchon (Claude Pinos). En outre, l'équipe a pu bénéficier du soutien logistique du comité local de la Croix Rouge Française.

Cette organisation de proximité a permis de maintenir le centre ouvert malgré la fermeture de tous les centres de petite taille, et ce, grâce à la mobilisation de tous, y compris pour les vacances à venir où le centre restera ouvert les jeudis et vendredis, en fonction des réservations de rendez-vous.

Pour cette période estivale, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, le centre de vaccination a quitté le Pavillon Normand pour s'implanter au gymnase du Lycée. Le centre de vaccination reviendra au Pavillon Normand début septembre.

**A ce jour, 4500 vaccinations ont été réalisées dont 2000 vaccinations complètes.** Les objectifs proposés par l'ARS ont été respectés lors de l'opération « aller vers » pour la vaccination des personnes de plus de 75 ans, la vaccination des enseignants, celle des scrutateurs et assesseurs des bureaux de votes.

**Plus de 75% des injections ont été réalisées au profit d'habitants des 31 communes du Pays de Luchon, plus de 85% sur les dernières semaines.**

Depuis le 15 juin, une trentaine de mineurs ont pu recevoir une première dose de vaccin.

Pour cet été, le centre restera donc ouvert et proposera le vaccin COMIRNATY® des laboratoires BioNTech et Pfizer.

La possibilité d'injection d'une dose unique (première ou deuxième dose) est désormais ouverte à l'ensemble des résidents saisonniers et/ou curistes.

# Création de la SISA pour la **future** **Maison de santé.**

Lundi 28 juin 2021, la municipalité a accueilli les professionnels de santé qui depuis des mois travaillent pour l'aboutissement de la création d'une S.I.S.A. (Société Interprofessionnelle des Soins Ambulatoires) indispensable à la naissance de la future maison de santé de Luchon. La société interprofessionnelle de soins ambulatoires (S.I.S.A.) est un cadre juridique pour l'exercice regroupé des professionnels de santé libéraux en maison de santé pluridisciplinaire (M.S.P.). Elle doit compter au moins deux médecins et un auxiliaire médical parmi ses associés.

**À Luchon, plus de 35 professionnels de santé ont signé la création de la SISA et le projet de santé, étape obligatoire afin de pouvoir avoir l'accord de l'A.R.S. pour bâtir une maison de Santé.** Afin d'aboutir à ce projet essentiel pour notre territoire, la municipalité de Luchon va faire don d'un terrain à la Communauté de Communes des Pyrénées Hauts Garonnaises pour construire la future maison de Santé.

Il est important de rappeler que ce projet est porté par les professionnels de santé et par notre Communauté de Communes en partenariat avec les municipalités de Luchon et de Saint-Mamet. Dès que le projet sera complètement

abouti, une communication sera réalisée par le Président de la Communauté de Communes, Alain Puente, afin d'officialiser l'aboutissement de nombreux mois de travail.

**Nous profitons de ces quelques lignes pour rendre hommage et remercier le Docteur Huet qui nous a quitté en juin 2021. Il a longuement œuvré sur le dossier de la maison de santé de Luchon en tant que vice-président de la Communauté de Communes.**



Moment de partage lors de la signature de la S.I.S.A dans la salle du conseil municipal avec les professionnels de santé.

## Le dossier technique pour la **Maison** **de Santé avance rapidement.**

Un accord a été trouvé avec les médecins sur le positionnement de la maison de santé qui sera situé à l'emplacement actuel du cynodrome avec une annexe située sur la commune de Saint-Mamet.

Les études techniques et les travaux sous Maitrise d'Ouvrage de la Communauté de Communes vont pouvoir être engagés pour une ouverture en 2023. Viendra s'ajouter à la maison de santé, sur un terrain adjacent, un projet privé de centre de dialyse permettant de créer un véritable pôle santé sur Luchon.

# Point sur les Thermes depuis l'arrivée du nouveau Directeur.

Le 25 mai dernier, Monsieur Jean-Claude GABARROT a pris la Direction de l'établissement thermal (La municipalité tient à remercier Robert Pigassou, ancien directeur des Thermes de Luchon pour avoir aidé la Mairie au recrutement). Cela fait 35 ans qu'il évolue dans le milieu thermal. Ses nombreuses expériences dans le milieu du thermalisme l'ont amené à diriger plusieurs établissements dont Plombières les Bains, Contrex-ville, Casteljaloux, Saint-Christau, Berthemont-les-Bains, Aulus-les-Bains... La proposition de gérer les thermes de Luchon l'a particulièrement intéressé car c'est une station reconnue dans le monde du Thermalisme.

L'ouverture de l'établissement s'est bien déroulée. Les protocoles sanitaires mis en place en 2020 ont été reconduits en 2021. Le parcours curiste reste inchangé cette saison. Toutefois, de nouvelles mesures ont été ajoutées, il s'agit de contrôler à l'entrée de l'établissement si le curiste est vacciné ou si les tests PCR, antigéniques ou les autocontrôles sont négatifs. Les curistes ont accepté de bonne grâce ce contrôle draconien et tout se déroule dans la bonne humeur.

Le nombre de curistes pour le mois de juin est positif, l'établissement a reçu 900 curistes dont 635 en rhumatologie, 250 en ORL et 15 cures Liberté. La jauge qui était fixée à 35 % depuis le 9 juin est passé à 100 % depuis le 30 juin. La capacité des piscines de mobilisation est amenée à 18 curistes au lieu de 9 et la piscine de relaxation est ouverte depuis juillet. Quant à l'ouverture du Vaporarium, l'ARS n'a pas encore accordé l'autorisation. À ce jour nous comptons 4674 réservations pour l'année 2021, rappelons qu'en 2020 nous n'avons accueilli que 3400 curistes.

Après l'annonce de l'ouverture des établissements thermaux, les réservations ont connu une forte progression, celle-ci s'est depuis stabilisée. Nous allons être prudents sur nos estimations pour la saison, néanmoins le chiffre de 6 000 curistes pourrait être atteint.



M. Gabarrot, Directeur des Thermes accueille les curistes en présence de M<sup>me</sup> Catherine Derache, Adjointe à la santé et au thermalisme.



M. Gabarrot, Directeur des Thermes de Luchon.

# Visite du célèbre alpiniste **Marc Batard.**

La ville de Luchon a accueilli du 09 au 12 juin dernier l'alpiniste de renommée internationale Marc Batard qui a découvert notre territoire dans son enfance pendant sa scolarité au LEP du Bois de Montauban de Luchon. Son retour en "Pays Luchonnais" à l'aube de ses 70 ans et de son prochain défi de vouloir gravir à nouveau l'Everest a été l'occasion d'un séjour riche en rencontres, échanges et en émotions avec des anciens camarades de classe et des professeurs...

**Marc Batard a profité de son retour à Luchon pour revenir au L.E.P. du Bois de Montauban de Luchon afin de visiter les locaux et de partager un long moment avec les élèves de l'établissement pour échanger sur son parcours.** Cette journée a été marquée par une séance de dédicaces à la librairie des Thermes et de nombreux visiteurs sont venus à sa rencontre.

Le lendemain, il a réalisé une sortie en montagne (Pic de l'Antecade) avec les élèves de la cité scolaire afin d'apporter son expérience et montrer toute la beauté de nos montagnes

accompagnés du PGHM, CRS montagne et Bureau des Guides. Cette magnifique journée a été clôturée par une conférence débat à la salle Henri Pac.

**Pour le dernier jour de sa venue, Éric Azémar lui a remis la médaille de la ville avec la perspective d'une nouvelle visite à son retour de l'Everest.** Marc Batard a également fait part du plaisir qu'il a eu de retrouver le Pays de Luchon et a été très sensible de l'accueil réservé par tous.



Éric Azémar, Maire de Luchon remet la médaille de la Ville à Marc Batard.

## Marc Batard : Retour sur l'ascension d'un géant...

Il est notamment connu pour avoir effectué la première ascension de l'Everest en solitaire et sans oxygène en moins de 24 heures (en Septembre 1988). À 18 ans, il découvre la haute montagne et commence l'alpinisme dans les Pyrénées, à Luchon lors de ses études au L.E.P. du Bois. Avec seulement deux ans d'alpinisme derrière lui, il se classe 22<sup>e</sup> sur les 45 places disponibles pour les 200 candidats au concours d'aspirant-guide. Son habileté technique et sa très forte endurance lui permettent cette performance.

À 23 ans, Marc Batard est le plus jeune alpiniste à gravir sans oxygène un 8 000 : le Gasherbrum II (8 035 m). Il devient guide et entame une série d'exploits, notamment en Himalaya. Il a ouvert de nombreuses voies, réalisé de grandes premières en ce qui concerne la rapidité d'ascension comme le 27 avril 1988 où il a gravi le pilier sud-ouest du Makalu (8 481 m) en solitaire et en 18 heures, et le Cho Oyu (8 200 m) en 19 heures.

À 43 ans, il se retire de la montagne des défis « engagés ». Il arrête définitivement l'alpinisme pour se consacrer à ses enfants et petits-enfants. Puis, il reprend la première passion de son enfance : la peinture. Actuellement, il écrit et travaille comme conférencier en abordant les thèmes de la prévention et de la sécurité, l'esprit d'équipe et du dépassement de soi. En 2020, Marc gravit l'Aconcagua (6 962 m) et se fixe comme objectif de gravir de nouveau l'Everest en 2022 (8 850 m), l'année de ses 70 ans.



Visite de Marc Batard au L.E.P. en compagnie de Marilyne De Farcy, du proviseur, d'anciens professeurs, surveillant et camarades de classe.



Randonnée avec les élèves du L.E.P. et Le P.G.H.M de Luchon.

## Tournage d'un film dans le Pays de Luchon - Film sélectionné au Festival de Venise.



Tournage du film au café le Bosquet.

Pendant deux mois, une équipe de production américaine est venue tourner un long métrage qui a été sélectionné pour le Festival de Venise. Ce film intitulé « Mon Père, Le Diable » est produit par Joseph Peyrafitte, petit fils de Jean Peyrafitte (ancien Sénateur et Maire de Luchon), qui a décidé de tourner à Luchon, sa ville de cœur.

La municipalité a fait tout ce qui était possible pour aider l'équipe de tournage, pour préparer leurs séquences, avec le prêt de matériel et la mise à disposition de lieux de tournage... Ce film mettra en avant notre pays ainsi que la ville de Luchon aux yeux de nombreux cinéphiles.

Nous leur souhaitons bonne chance lors de la 78<sup>e</sup> édition du festival international du film de Venise qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 11 septembre 2021.

## La municipalité de Luchon renoue les liens avec la Principauté de Monaco.



L'Adjudant-Chef, Denis Raymond, remet un cadeau à M. le Maire.



La Compagnie des Guides à cheval avec les Carabiniers de Monaco devant la villa Luisa.

**La volonté de recréer des liens avec la Principauté de Monaco a débuté cette année par l'accueil des Carabiniers durant un stage cycliste dans notre ville.** Après la visite de M. le Maire à Monaco, ce stage a permis de continuer de tisser des liens avec nos homologues Monégasques. **En 2022, une exposition sur le centenaire de la disparition du Prince Albert 1er de Monaco aura lieu à Luchon.** Cette exposition qui aura pour thématique « Carnet de voyage dans les Pyrénées » se tiendra du mercredi 15 juin au jeudi 15 septembre 2022. Cette exposition s'intègre dans la célébration de ce centenaire dans 5 pays européens.

Entre Luchon et le Prince Albert 1<sup>er</sup>, c'est une grande histoire d'amour que nous vous présentons en quelques lignes ci-dessous.

Albert 1er est connu comme savant océanographe et préhistorien de premier plan. Fuyant, comme il se plaît à le dire, « les mondanités inutiles de Monte-Carlo ». Il leur préfère l'exploration de la Méditerranée et de l'Atlantique dont il dresse les cartes des fonds sous-marins, notamment à bord de son navire le « Princesse Alice II », ainsi baptisé du prénom de sa deuxième épouse, Alice HEINE. Vers la fin de sa vie, le prince Albert 1er a eu une dernière passion : les montagnes, et, parmi celles-ci, plus particulièrement, les Pyrénées ! De 1912 à 1922 il va donc parcourir nos montagnes dont il va se faire le chantre en parcourant chaque saison toute la chaîne de Formiguères dans les Pyrénées Orientales à Artouste dans les Basses-Pyrénées en passant par le Couserans avec pour objectif des campagnes de chasse au gros gibier et la création de parcs nationaux.

Le prince vient à Luchon pour chasser l'ours car, dit-il, « c'est une chasse qu'il ignore ». Il séjourne le 18 septembre 1915 à l'hôtel Sacaron et non à la Villa Luisa laquelle, en 1905, fut cédée par Gabriel Estradère à Alexandre Darraq, constructeur d'automobiles.

Un an plus tard, le prince Albert 1er, par une lettre du 19 mai 1916, émit le projet de revenir à Luchon, réclamant le guide Jean Trescazes dont il se louait, et caressait le projet de faire créer un vaste parc naturel trans-national dans les Pyrénées, hélas, le déroulement de la guerre empêcha l'exécution de ce projet.

A leur tour, 15 ans plus tard, soit en septembre 1930, devaient venir pour une cure, séjournant à la Villa Luisa, le prince Louis II, fils du prince Albert 1er, accompagné de sa fille la princesse héritière Charlotte et les enfants de cette dernière, Antoinette et le futur prince Rainier III, mais ceci est une autre histoire... !

**Une bonne nouvelle ne vient jamais seule. Après avoir accueilli les carabiniers en 2021, le Prince Albert II viendra sur la trace de ses aïeux en 2022. Il sera le quatrième Prince de Monaco à venir à Luchon.**



Les carabiniers du Prince de Monaco, en présence de M. le Maire prise sur les marches de la Villa Luisa, résidence des princes de Monaco de 1915 à 1930.

# Concours de vitrines **lors du passage du Tour de France.**

La commune a proposé aux commerçants de décorer leurs vitrines aux couleurs du Tour de France à l'occasion du passage de la grande boucle dans notre commune.

**Nous tenons à remercier les commerçants qui se sont prêtés au jeu et félicitons les gagnants :**

1er prix ex aequo : Boutique Secret de Chamade et Boulangerie Pène (2 places pour le spectacle d'Anne Roumanoff)

2nd prix : Supermarché Petit Casino (2 places pour une pièce de théâtre)



# Le programme des événements majeurs à venir à Luchon.

Les événements et représentations sont susceptibles d'être suspendus, reportés ou annulés selon les restrictions sanitaires. Pour connaître toutes modifications, vous pourrez vous rendre sur notre site internet [www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)

## S Exposition "Instant Suspendus"

Hommage à Jacques SOURTH

**J**acques SOURTH, artiste-peintre figuratif symboliste aura été le peintre de la finesse et de la mystique jusqu'au moment de son départ prématuré en 2009. Dès lors la Fondation qui porte son nom n'aura eu de cesse de protéger son œuvre et de travailler à la création d'un Musée qui pourrait contenir les œuvres laissées par l'artiste à son décès.



13 ans après son décès, voilà qui est chose faite, grâce à la volonté de M. Éric Azémar, Maire de la ville natale du virtuose des transparences dans ses tableaux. C'est ainsi qu'**une donation d'une partie des collections de J. SOURTH est faite (33 tableaux à l'huile) et sera présentée en hommage** dans les anciennes salles de baccarat du Casino de Luchon. **L'exposition qui devait se tenir du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 2021 a été reportée en raison du COVID-19 en mars 2022.**

Cet ensemble d'œuvres sera ensuite protégée avant de connaître un renouveau pour le public dans un lieu qui sera dévoilé dans les prochains mois, un nouveau leg d'une quarantaine de toiles peintes, mais aussi croquis et objets appartenant à l'Artiste-Peintre viendront agrandir le patrimoine de la ville qui reçoit son enfant prodige. C'est que J.SOURTH a une notoriété bien établie depuis fort longtemps, hors de son comminges natal, son travail fût énorme, et le monceau d'œuvres acquises par des collectionneurs nous fascine encore à chaque découverte d'un morceau de son talent accroché dans toute l'Europe, et au delà.

Dans la présentation qui sera faite en 2022, une sorte de rétrospective pour comprendre l'évolution du peintre sera visible et l'étude des méthodes de création de l'artiste expliquée de façon à discerner les quêtes permanentes de celui qui est considéré comme Préraphaélite, et Romantique allemand par les experts.

**Un moment à ne pas manquer.** Jacques SOURTH revient à la source se tarir de l'eau de ses Pyrénées natales, il retrouve une maison.

# Le programme des événements majeurs à venir à Luchon. (suite)

Du **9**  
au  
**13**  
août

Organisateurs





TOUT PUBLIC
Culture

## STAGE BOIS

Le stage permet de se familiariser avec la technique de la sculpture sur bois en réalisant 6 exercices de base :

Cannelures simples, motifs géométriques triangulaires, rosace, gravure de lettres, moulures, décor de frise en bas-relief.

Apprendre à affûter les outils.

Réalisation d'une œuvre personnelle en fonction du niveau de chacun.

☎ 05 61 94 68 32

Tarifs non adhérents à l'association Marbre et arts :			Tarifs adhérents à l'association Marbre et arts :		
30 heures	Par personne	300,00 €	30 heures	Par personne	280,00 €
30 heures	Par couple	580,00 €	30 heures	Par couple	540,00 €

Intervenant : Amaia CONDE

Mardi **10**  
août

20h30  
et  
mercredi

**11**  
août

20h30

Réservation :  
07 81 11 05 21  
www.theatre.ville-luchon.fr

Organisateur





TOUT PUBLIC
Culture

## PIÈCE DE THÉÂTRE

À 40 ans, Marie rêve de changement, de voyages, d'imprévus... Vincent, lui, aime ses pantoufles, les Experts et les vacances à Valras-Plage. Et pour enfoncer le clou, entre Marie et Vincent, au lit, c'est pas la fête ! Et si la crise de la quarantaine n'était pas réservée qu'aux hommes...

Une comédie tendre et surprenante qui répond à cette question : est-ce que vibrer, c'est tromper ? « Les hommes veulent du sexe, les femmes de l'amour. Et si c'était plutôt l'inverse ? »

Auteur : Yanik VABRE / Mise en scène : Olivier Devals  
Avec Carole Bellanger, Ernaut Vivien.

---

📍

Théâtre de Luchon

☎

07 81 11 05 21

€

Tarif réduit (Handicapé - étudiant - chômeur - +65 ans) : **15 €**  
 Tarif internet : **17 €** - Tarif sur place : **22 €**  
 Tarif enfant (-12 ans) : **10 €**

🌐 [www.theatre.ville-luchon.fr](http://www.theatre.ville-luchon.fr)

Du  
**11**  
et  
**12**  
août

Organisateur

Société  
des Courses  
de Chevaux



TOUT  
PUBLIC

 Sport

## COURSE DE CHEVAUX

La Société des Courses de chevaux vous accueille pendant 2 jours. Vivez l'excitation et le suspens avec sept courses par jour avec PMU : Trot et attelé. Tous les jours repas champêtre sera servi à l'hippodrome.

 Hippodrome de Luchon  06 19 52 34 68

TOUT  
PUBLIC

 Culture

Samedi  
**14**  
août  
20h30

## CONCERT D'ORGUE DAVID CASSAN

Né en 1989, David Cassan poursuit aujourd'hui une carrière de soliste qui l'amène à se produire en compagnie d'ensembles prestigieux (Orchestre Philharmonique de Paris, Orchestre National de Lyon, Capitole de Toulouse, Chœur et Orchestre Symphonique de Paris).

Improvisateur passionné et créatif, il accompagne régulièrement des films muets à l'orgue ou au piano. Il est actuellement titulaire du Grand Orgue de l'Oratoire du Louvre à Paris.

 Église Notre-Dame de l'Assomption Organisateur  
 06 34 05 03 85  [www.avocacol.com](http://www.avocacol.com)

15 € - Entrée gratuite pour les moins de 12 ans

Retransmission par streaming en direct : 5 €

TOUT  
PUBLIC

 Animation

Dimanche  
**15**  
août  
20h30

## BAL GASCON

C'est la rencontre des cornemuses, hautbois, flûtes, accordéons diatoniques, violons, tambours et voix. Spectacle proposé par l'association Pastorala et son président Joan de Nadau, en partenariat avec la ville de Luchon.

 Parc des Thermes  05 61 94 68 32  
 Gratuit  [www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)



TOUT  
PUBLIC

 Animation

## MESSE DU 15 AOÛT

10h00 : Procession des guides depuis le Square Lauret, jusqu'au Kiosque des Thermes suivie de la bénédiction des piolets.

10h30 : Messe traditionnelle en compagnie des guides à cheval.

Animation des guides :

15h00 : Initiation sur le mur d'escalade parc des Thermes.

 Kiosque des Thermes  05 61 94 68 32  
 Gratuit  [www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)

TOUT  
PUBLIC

 Sport

## LES OLYMPIADES DE L'ÉTÉ LE 19 AOÛT

La MJC et le service des sports organisent une journée olympiades fun pour vos enfants avec des défis inédits !

Pensez aux goûters, casquette et bouteille d'eau. Inscriptions au Mini-Golf.



 Stade du Lycée - Rue Ramond  05 61 79 03 03  
 Gratuit  [www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)

# Le programme des événements majeurs à venir à Luchon. (suite)

Samedi  
**21**  
août  
Journée



Organisateur

**Luchon**  
LA VILLE  
Pyrénées-vous !



Animation

## LUCHON EN FLEURS

De 10h30 à 12h30 : animation Bandas dans les rues de la ville.

De 11h30 à 12h30 : animation par la Batucada locale **SAMBANETO** dans les rues de la ville.

14h30 : Départ du défilé des troupes locales (**Fils de Luchon, Quadrille Luchonnais, Fanfare Luchonnaise** et les **Guides à cheval**) de la place du Comminges jusqu'aux thermes.

De 16h30 à 19h00 : animations Bandas et Batucadas dans les rues de la ville.

21h30 : départ de la place du Comminges d'une troupe de feu, arrivée aux environs de 22h aux thermes où suivra un spectacle Pyrotechnique, show laser et acrobates.

23h30 à 2h : animation par **DJ MARCO SOLVEDO** aux thermes.

Pour cette journée sera organisé un concours de dessins en amont dont la remise des prix se fera le 21 août.

Un concours des balcons, jardins et vitrines fleuris.

Un jeu de piste en début d'après-midi (à confirmer).



Ville de Luchon



Gratuit



05 61 94 68 32



[www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)

Luchon en Fleurs, reconduite cette année en lieu et place de la traditionnelle Fête des Fleurs pour des raisons sanitaires.

Du  
vendredi  
**3**  
au  
dimanche  
**5**  
sept.  
Journée

Organisateur  




TOUT PUBLIC

 Animation

## LUCHON MOTORS DAYS

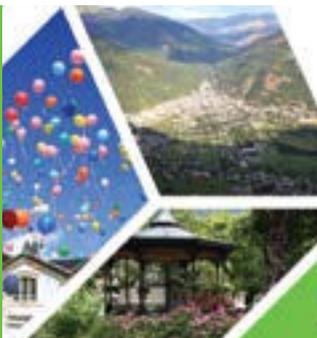
La 3<sup>ème</sup> édition du Luchon Motors Days, qui attire chaque année des milliers de visiteurs, se déroulera du 3 au 5 septembre 2021. Vous pourrez profiter de nombreuses animations gratuites telles que des concerts, des spectacles, des parades, un village moto avec de nombreuses marques moto dans le parc du casino, une élection de Miss et une tombola avec une ROYAL ENFIELD - CONTINENTAL GT 650 DUX DELUXE d'une valeur de 7 290€ à gagner !

 Ville de Luchon & Complexe du Casino

 Gratuit  06 65 26 23 52  [www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)

Dimanche  
**5**  
sept.  
Journée

Organisateur  
 **Luchon**  
LA VILLE  
Pyrénées-Occ. !



TOUT PUBLIC

 Animation

## FORUM DES ASSOCIATIONS

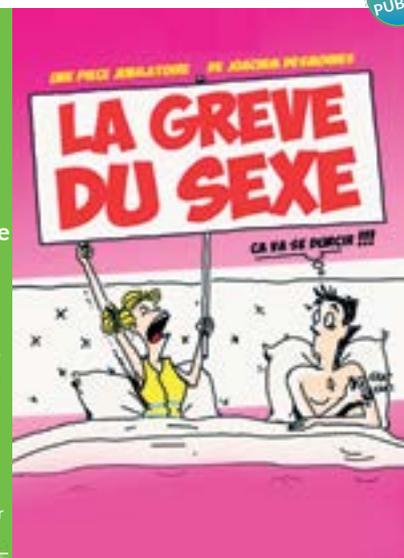
Lors de cette journée, les visiteurs pourront rencontrer les différents représentants des associations sportives, de loisirs et culturelles pour des échanges qui porteront à leur connaissance toutes les informations utiles à leurs futures démarches.

 Stade Municipal  05 61 94 68 32

 Gratuit  [www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)

Samedi  
**25**  
sept.  
20h30  
et  
dimanche  
**26**  
sept.  
17h00

Organisateur  

TOUT PUBLIC

 Culture

## PIÈCE DE THÉÂTRE

« Quand les désirs se censurent, le mouvement se durcit ! » Madame se sent délaissée, Monsieur est très occupé par ses activités syndicales. Madame déclare donc la grève, la grève du sexe ! Un petit bijou d'humour et d'amour qui ne laissera pas votre propre couple indifférent.

Auteur : Joachim Desmoines / Metteur en scène : Nathalie Hardouin Avec Jordi Cardoner et Marick Revillon

 Théâtre de Luchon  07 81 11 05 21

 Tarif réduit (Handicapé - étudiant - chômeur - +65 ans) : **15 €**  
Tarif internet : **17 €** - Tarif sur place : **22 €**  
Tarif enfant (-12 ans) : **10 €**

 [www.theatre.ville-luchon.fr](http://www.theatre.ville-luchon.fr)

# Création d'un tiers-lieu dans le Luchonnais.

Dans la Communauté de communes des Pyrénées Haut-Garonnaises (CCPHG), cinq associations – les Colibris 31 Luchon et ses vallées, la MJC de Luchon, le Cocon, le Bus Mobile Informatique et le Café des Quatre Chemins – ont créé un collectif et se réunissent depuis plusieurs mois pour réfléchir à la création d'un tiers-lieu dans le Luchonnais.

## Au fait, qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Depuis quelques années, des citoyens motivés et des associations créent des lieux collectifs afin de développer le « faire ensemble », de tisser des liens entre les habitants et de dynamiser leur territoire. Ces lieux sont des espaces physiques dans lesquels peuvent être proposées nombre d'activités : ateliers partagés autour de la transition écologique, Fablab 3D numérique, activités bien-être et artistiques, organisation et promotion d'événements culturels, espace de co-travail, garage à vélo solidaire, recyclerie, maison de services au public, potager partagé...

« Les idées sont dans la Grange » à Barbazan (31), « La Maison de l'Avenir » à Saint-Gaudens (31), « Tiers-lieux en Bigorre » à Bagnères-de-Bigorre (65), « La Soulane » à Jézeaux (65)... Chaque « tiers-lieu » a sa dynamique, sa spécificité, sa structure, son mode de financement et sa communauté. Ce sont des espaces d'expérimentation, gérés collectivement, sources de création, de développement du lien social, de redynamisation culturelle, d'émancipation. Ils portent des valeurs d'entraide et de mise en commun d'expériences et de compétences. En participant à l'émergence d'initiatives collectives et citoyennes, ils contribuent à la mobilisation des ressources locales et au développement économique.

Dans les tiers-lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on transforme, on participe, on anime, on se retrouve, on se rencontre, on crée du lien.

## Zoom sur le « Tiers-lieu du Luchonnais »

Le collectif porteur du projet du « Tiers-lieu du Luchonnais » imagine un tiers-lieu en réseau qui favoriserait les rencontres informelles et intergénérationnelles, les interactions sociales, la créativité en action et les projets collectifs entre habitants, associations et professionnels de la formation, des activités numériques, artistiques et du bien-être.

Le collectif prévoit d'ores et déjà **une réunion d'information publique le jeudi 30 septembre 2021 à partir de 19 heures dans la salle des fêtes de Montauban-de-Luchon** (route de Bonnegarde). La présentation du projet sera suivie d'un temps d'échanges avec les participants/habitants.

Par ailleurs, le collectif envisage d'étudier, notamment via un sondage, la faisabilité d'un espace de co-travail dans le cadre du tiers-lieu qui permettrait de travailler sur place, télétravailler, se réunir, collaborer et se former.

**Pour contacter le collectif « Tiers-lieu du Luchonnais » :** [luchon@colibris-lemouvement.org](mailto:luchon@colibris-lemouvement.org)



**LIEUX**

**RÉUNION  
D'INFORMATION  
ET D'ÉCHANGES  
OUVERTE À TOUS**

**CO-TRAVAIL**

*Un tiers-lieu  
en création  
dans le  
Luchonnais*

**RECYCLO-LOCO**

**JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021**

**19 HEURES  
SALLE DES FÊTES  
MONTAUBAN-DE-LUCHON**

 tiers-lieu luchonnais

## Information : **Taxe foncière.**

Les luchonnais commencent à recevoir leurs fiches d'imposition et en particulier pour la taxe foncière. Certains luchonnais se plaignent d'une augmentation assez sensible du montant de la taxe à payer.

La mairie de Luchon tient à rappeler les faits suivants : le taux d'imposition pour la taxe foncière sur les propriétés bâties sur la commune de Luchon n'a pas varié depuis 2018. Ce taux d'imposition est de 29,40 %. (Pour mémoire le taux 2017 était de 28,27 % et de 27,77 % pour 2016).

Ce taux d'imposition s'applique sur une base qui est calculée chaque année par la direction générale des finances publiques. Les augmentations des montants à payer sont dues uniquement à la revalorisation de certaines bases.

**La mairie n'a aucune action ni aucun pouvoir sur cette revalorisation des bases.**

En ce qui concerne le taux d'imposition de 29,40 %, il est vrai qu'il est très élevé car pour les communes qui se situent dans la même strate démographique que Luchon, le taux moyen en Haute-Garonne est de 18,87 %. **Étant donné la situation financière tendue de notre commune, l'objectif est de maintenir ce taux et l'idéal sera de le baisser progressivement.**

## **Fleurissement de la ville** à Luchon.

Le service « parcs et jardins » sous l'impulsion de la municipalité a cette année encore accordé un soin particulier au fleurissement de la ville.

Le choix des plantations s'effectue en fonction de leur adaptation au milieu montagnard, de leur faible besoin en eau et de leur intégration paysagère. Nous respectons le cycle de vie naturel des fleurs et arbustes : une plantation automnale pour une floraison printanière, suivie d'une plantation printanière pour une floraison estivale.

Nous faisons évoluer progressivement la gestion des strates herbacées afin de permettre à la population de s'adapter à ce rendu plus « naturel », les buttes sont tondues moins fréquemment que les pelouses.

Des projets d'embellissements de la ville sont en cours : créations de parterres fleuris sur l'avenue Clément Ader, réhabilitation du parc Ramel, transformation de la place Lézat en parc...





# PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Un service proche de vous, sans condition d'âge ni de ressources,  
| proposé par la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises

LIVRAISON DANS **31**  
COMMUNES DU LUCHONNAIS

## SON FONCTIONNEMENT ?

Acheter un carnet de 10 tickets repas à utiliser lorsque vous le souhaitez !

## UNE SEULE OBLIGATION !

Commander votre repas  
48H à l'avance  
par téléphone au  
**06 77 99 77 43**



### MENU

**7,70€**

Soupe, Entrée  
Viande ou Poisson  
Légumes  
Fromage, Dessert  
Pain

### CONTACT

PÔLE SOCIAL - CADRE DE VIE  
05 61 79 79 04 ou 06 77 99 77 43  
[CC-PYRENEESHAUTGARONNAISES.FR](http://CC-PYRENEESHAUTGARONNAISES.FR)



## STRATÉGIE PARTICIPATIVE

Dans le cadre du STEPRIM, notre Communauté de Communes souhaite réaliser une concertation large sur le territoire.

**Nous avons besoin de vos remarques, vécu et souhaits pour vos communes.**

Pour que chacun puisse s'exprimer et être acteur dans la mise en place du STEPRIM :

**Rendez-vous sur le site :**

<https://steprim.cc-pyreneeshautgaronnaises.fr/>

## MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET STEPRIM :

- > Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Occitanie)
- > Direction Départementale des Territoires (DDT)
- > Restauration des terrains en montagne (RTM)
- > Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- > Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
- > Région Occitanie
- > Département de la Haute-Garonne
- > Commission Gestion des milieux aquatiques et risques naturels de la CCPHG
- > Pays Comminges-Pyrénées
- > Action Recherche Environnement Midi-Pyrénées (AREMIP)
- > Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement (FNE Midi-Pyrénées)
- > Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- > Syndicat Mixte Garonne Amont (SMGA)
- > Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
- > Fédération de pêche 31
- > Electricité de France (EDF)

## FINANCEURS



## CONTACT CCPHG

**Eva RIPERT**

*Chargée de mission  
risques naturels*

Mail : [eva.ripert@ccphg.fr](mailto:eva.ripert@ccphg.fr)

Tel : 07 85 59 21 47

**Patrick LAGLEIZE**

*Vice-président en charge  
des risques naturels*

Mail : [patrick.lagleize@ccphg.fr](mailto:patrick.lagleize@ccphg.fr)



## NOUS CONTACTER

### SITE DE GOURDAN-POLIGNAN (siège)

17 avenue de Luchon  
31210 Gourdan-Polignan  
05 61 94 79 50

### SITE DE MARIGNAC

2 rue des usines  
31440 Marignac  
05 61 79 00 26

### SITE DE LUCHON

7 chemin des Trètes  
31110 Moustajon  
05 61 79 79 05

[secretariat@ccphg.fr](mailto:secretariat@ccphg.fr)  
[cc-pyreneeshautgaronnaises.fr](https://cc-pyreneeshautgaronnaises.fr)

# **STRATÉGIE TERRITORIALE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES EN MONTAGNE**

Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises

- > ÉTUDIER**
- > PROTÉGER**
- > AMÉNAGER**
- > SENSIBILISER**
- > PARTICIPER**

## STRATÉGIE TERRITORIALE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES EN MONTAGNE

Sur le territoire des Pyrénées Haut Garonnaises, les communes sont fréquemment touchées et pénalisées par des aléas naturels liés à leur caractère fortement montagnard (crues torrentielles, avalanches, chutes de blocs...). Pour faire face à cette problématique, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, décide, en 2017 en partenariat avec l'Etat, la Région et le Département, de répondre à l'appel à projet STEPRIM. Lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, ce projet doit aider les collectivités à promouvoir et mettre en œuvre des démarches pilotes de prévention et de

gestion de l'ensemble des risques naturels de montagne.

La mise en œuvre du STEPRIM permettra d'aboutir sur la durée à une réduction des risques grâce à des actions conjointes sur la vulnérabilité des enjeux (humains et matériels) et sur les aléas.

La Communauté de Communes est sélectionnée comme territoire pilote à l'échelle nationale. Désormais, nous allons élaborer une stratégie déclinée en programme d'actions opérationnelles, pour atteindre des objectifs raisonnables sur 7 axes :



**Amélioration de la connaissance et de la conscience des risques**



**Prévision et surveillance des risques**



**Alerte et gestion de crise**



**Prise en compte des risques dans l'urbanisme**



**Actions et travaux sur les biens visant à réduire leur vulnérabilité**



**Travaux de protection active**  
*(aménager une zone pour empêcher que l'aléa se produise)*



**Travaux de protection passive**  
*(protéger une zone si l'aléa se produit par exemple des filets pare-blocs)*

## MÉTHODOLOGIE

2018

0

### DÉMARRAGE DU STEPRIM

- Rédaction de la méthodologie
- Lancement de l'étude diagnostic du territoire

2021

1

### PHASE 1 : STEPRIM D'INTENTION

- État des lieux de la connaissance des enjeux, des aléas, des risques ainsi que des ouvrages de protection sur le territoire.
- État des lieux des systèmes de surveillance du risque et des outils de gestion de crise
- État des lieux des documents d'urbanisme et prise en compte du risque

2022

2

### PHASE 2 : STEPRIM D'ACTIONS

- Mise en place des actions émergentes de l'état des lieux réalisé en amont.
- Chaque action aura un maître d'ouvrage défini

## LES PHÉNOMÈNES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DES PYRÉNÉES HAUT GARONNAISES

- > **Les séismes**
- > **Les mouvements de terrain :**
  - o Affaissements/effondrements de cavités
  - o Glissements de terrain
  - o Coulées de boues
  - o Chutes de blocs et de pierres, éboulements
- > **Les avalanches**
- > **Problématiques torrentielles :**
  - o Laves torrentielles
  - o Crues torrentielles



## ÉTAT D'AVANCEMENT DU STEP PRIM

> Des enquêtes ont été réalisées auprès des élus de notre Communauté de Communes.

Un certain nombre d'informations ont été récoltées et sont en cours d'analyse. Ces informations vont permettre de faire l'état des lieux des systèmes de surveillance du risque, et des documents de gestion de crise présents dans les communes (Plan Communal de Sauvegarde et Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs). L'objectif est d'identifier s'il y a des besoins complémentaires dans certaines communes.

> Un bureau d'étude réalise un diagnostic du territoire sur les enjeux, les aléas et les ouvrages de protections.

Le but de cette étude est de faire le point sur l'état des connaissances et des besoins des communes.

Ce travail devrait s'achever en fin d'année, avec la réalisation d'un programme d'actions mis à disposition des communes.

## Liste Réussir Luchon Ensemble

Chers luchonnais, chères luchonnaises,

La page « expression politique » est réservée aux listes électorales qui ont participé aux dernières élections municipales, c'est une obligation légale. Nous nous y plions avec sérénité.

Cependant, cette page n'est pas un forum où se continuerait la campagne électorale. A la réception du texte envoyé par la liste « Passionnement Luchon » signé par L. Ferré et M. Cau, il semble que ce ne soit pas le cas dans leur esprit. Je ne peux donc pas rester silencieux devant ce texte trompeur.

M. Ferré et M<sup>me</sup> Cau y présentent en effet une « analyse » financière qui ne donne pas toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de la réalité !

En premier lieu, M. Ferré se trompe : ainsi que cela peut aisément être vérifié sur le site gouvernemental [www.collectiviteslocales.gouv.fr](http://www.collectiviteslocales.gouv.fr) l'épargne nette de 2019 est de 540.000 euros et non de 693.000 euros !

En second lieu, l'épargne nette diminue en effet de 2019 à 2020 mais M. Ferré et M<sup>me</sup> Cau oublient, fort à propos, d'en donner les deux raisons principales :

- la commune de Luchon a été condamnée en 2020 à payer 526.000 euros au Crédit Agricole pour l'affaire « Un Maillot pour la Vie ». Merci M. Ferré !
- la dotation touristique dont bénéficiait la commune jusqu'en 2019 a été supprimée en 2020, ce qui correspond à un manque à gagner de 480.000 euros pour la ville. Mais que M. Ferré se rassure, le gouvernement vient de réinstaurer cette dotation touristique pour 2021 et années suivantes et en l'augmentant même !

De plus, sous la conduite de M<sup>me</sup> la Trésorière nous avons dû passer 670.000 euros en provisions complémentaires : Ce sont des provisions de sécurité (et surtout de reflet de la réalité) qui aurait dues être constituées depuis longtemps par M. Ferré et son équipe d'alors !

M. Ferré « oublie » également de préciser que, suite à la crise du Covid, la commune a dû verser une subvention exceptionnelle de 2,3 millions d'euros aux thermes en 2020, faute de quoi les thermes passaient en cessation de paiement... C'est un « détail » que M. Ferré ne mentionne pas, il a pourtant participé aux conseils municipaux qui ont traité ce sujet, peut-être était-il distrait à ce moment-là ?

Poursuivons la lecture du texte de M. Ferré et de M<sup>me</sup> Cau.  
Les bras tombent devant tant de mauvaise foi ou d'ignorance :

- Fête des fleurs 2020 minimaliste ! C'est oublier les restrictions sanitaires alors imposées. Il est déjà remarquable que nous ayons pu organiser cette « Fête des Fleurs » l'an dernier. Et de l'avis général, elle a été grandement appréciée !

- Absence de piscine ! M. Ferré et M<sup>me</sup> Cau doivent oublier que c'est sous leur brillante mandature que les deux piscines de Luchon (Alban Rougé et Chambert) ont fermé définitivement ! et cela par manque d'entretien constant sur au moins les 12 dernières années ! En 2019 une piscine éphémère a bien été installée par M. Ferré : son coût (location + entretien + frais de personnels) a dépassé les 300.000 euros ! Devant l'état de nos finances et les restrictions sanitaires, tous les luchonnais ont compris que c'eût été folie de reconduire cette opération, peu appréciée par ailleurs.

- Musée fermé ! Là est sans doute le pompon de l'analyse que font M. Ferré et M<sup>me</sup> Cau de notre belle ville et sans doute de leur gestion : Le musée est en effet fermé à la suite du passage de la commission Sécurité en mai 2021 : le musée n'est plus en état de recevoir du public ! Dans ce beau bâtiment, en plein centre des allées d'Etigny, aucun investissement ni même entretien n'a été réalisé par l'équipe Ferré en 12 ans ! Honte ! L'Inspectrice des Musées de France est venue visiter notre musée en Juin. Elle a été consternée par son état d'abandon et de délabrement, tant en ce qui concerne l'état du bâtiment que celui de la conservation des collections !

A la lecture de tout ceci, une question me vient naturellement à l'esprit. De qui se moquent M. Ferré et M<sup>me</sup> Cau : d'eux-mêmes ou bien des luchonnais ?

Après tout, on peut aussi se demander comment il se fait, qu'après sa brillante gestion M. Ferré n'ait pas été reconduit dans ses fonctions de Maire...

Et je n'ai pas ici abordé le apport accablant de la Chambre Régionale des Comptes publié en mars 2018, la question de la gestion des thermes par la municipalité Ferré, du casino ni de l'état de délabrement général de l'hôtel de ville...

Mais nous en reparlerons.

Eric Azémar.

## Liste Unis pour Luchon

Nous n'avons pas reçu le texte de la liste Unis pour Luchon.

## Liste Passionnément Luchon

L'analyse financière des comptes de la ville de Luchon en 2021 font apparaître une très forte dégradation par rapport à 2019. Tous les indicateurs financiers sont en chute libre : l'épargne nette qui était de 693 000€ en 2019 devient négative à -291 000€ ; l'épargne brute passe de 1,3 millions d'€ en 2019 à 420 000€ (soit une baisse de 62% !) et la capacité de désendettement passe de 4,18 ans en 2019 à 11,55 ans en 2020 ! De tels indicateurs condamnent l'accès aux emprunts et interrogent fortement sur la capacité à mener à bien les projets futurs.

Le budget alloué aux animations et au sport en 2021, 133000€, correspond à une baisse de 55% par rapport à 2019 et 71% par rapport à 2018 (année avec Tour de France). C'est sans doute cela, bien plus que le COVID, qui conduit à la réduction, tant en nombre qu'en qualité, des manifestations.

Ce désengagement de la municipalité aura des conséquences lourdes sur l'attractivité touristique : comment nos vacanciers vont-ils percevoir notre ville aux animations réduites et à la fête de fleurs minimaliste, sans piscine, sans remise en forme, ni musée ( toutes ces activités étant pourtant maintenues ailleurs ! ) ?

Michèle Cau /Louis Ferré



## État Civil.

Du 9 avril au 12 Juillet 2021

### Naissances (Les naissances de janvier à Mars 2021)

**GOMEZ Marie-Aorélia**, née le 21 avril 2021 à SAINT GAUDENS

**AZAM Grégory**, née le 27 avril 2021 à TARBES

**RODRIGUEZ Julia**, née 1<sup>er</sup> juin 2021 à SAINT GAUDENS

### Mariages

Aucun mariage durant la période du 9 avril au 12 Juillet 2021.

### Décès

**BARRAU Josiane veuve TOUSSAINT**, née 11 octobre 1950, décédée le 23 avril à LUCHON

**LOSTE Rose**, née le 12 février 1924, décédée le 23 avril à CORNEBARRIEU

**PAGNEUX Raymonde veuve PIQUEMAL**, née le 7 septembre 1920, décédée le 7 mai à LUCHON

**DESCAZAUX Odette**, née le 1er décembre 1933, décédée le 10 mai à LUCHON

**LAFAILLE Césaire**, né le 3 mai 1933, décédé le 21 mai à TOULOUSE

**ADRIAN PEREZ Rogelio**, né le 23 mars 1944, décédé le 12 juin à LUCHON

**BERNADET Pierre**, né le 14 novembre 1927, décédé le 14 juin à LUCHON

**BUNDIA Monique**, née le 19 novembre 1939, décédée le 15 juin à LUCHON

**NARD Jean**, né le 26 janvier 1935, décédé le 30 juin à LUCHON

## MAIRIE

**Accueil de la Mairie :** .....05 61 94 68 68  
Horaires : 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi

**Etat civil :** .....05 61 94 68 74  
Horaires : 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi

**Ateliers municipaux :** .....05 61 79 13 11

**Urbanisme :** .....05 61 94 68 82  
Horaires : Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

**Service animations :** .....05 61 94 68 32  
Horaires : Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

**Service associations :** .....05 61 94 68 87  
Horaires : 9h-12h  
L'après-midi sur rendez-vous

**Police municipale :** .....05 61 94 68 81  
Horaires : Tous les jours : 8h30 à 12h et 14h00 à 17h30

**Maison du curiste :** .....05 61 79 22 22  
Horaires : (Ouvert lors de la saison thermale)

**Trésor public :** .....05 61 79 02 90  
Horaires : Les lundis, mardis et jeudi : 9h-12h  
et 13h30-16h

## C.C.A.S.

**Accueil du C.C.A.S. :** .....05 61 94 68 80  
Horaires : Du lundi au jeudi : 8h-12h15 et 14h-17h30  
Le vendredi : 8h-12h et 14h à 15h

**Caisse d'allocations Familiales :** .....05 61 94 68 80  
Horaires : Sur rendez-vous le mercredi matin de 9h à 12h  
(hors vacances scolaires)

**C.A.R.S.A.T. :** .....05 61 94 68 80  
Horaires : Sur rendez-vous, 1 mardi par mois  
0973794206.....

**Ecrivain public :** .....06 98 74 09 85  
Horaires : le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois, sur rendez-vous

## THERMES

**Thermes :** .....05 61 94 52 52

**Luchon Forme et Bien-être :** .....05 61 79 22 97

## ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

**École maternelle « les Eterlous » :** .....05 61 79 08 27

**École élémentaire « les Isards » :** .....05 61 88 43 81

**Collège Jean Monnet /  
Lycée Edmond Rostand :** .....05 61 79 96 50

**Lycée professionnel des métiers du bois :** .....05 61 94 66 00

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES HAUT-GARONNAISES

**Siège administratif :** .....05 61 94 79 50  
Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
(fermé le mercredi après-midi)

**Site de Moustajon :** .....05 61 79 12 90  
Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
(fermé le mercredi et le vendredi après-midi)

**A.L.A.E. écoles de Luchon :** .....06 01 16 89 92

**Déchetterie :** .....05 61 94 31 38  
Horaires : Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-17h30

**Office de tourisme Pyrénées 31 :** .....05 61 79 21 21  
Horaires : Du lundi au samedi : 9h-12h30 .....et 15h-18h30,  
le dimanche : 9h-12h

## DIVERS (PERMANENCES)

**Maison des solidarités (boulevard Charles De Gaulle)  
Assistante sociale :** .....05 62 00 92 20  
Horaires : Sur rendez-vous

**U.F.C. QUE CHOISIR (en mairie) .....**  
Horaires : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois - 9h30-12h

**Service d'aide aux victimes : (en mairie) .....**06 81 35 72 61  
Assuré par l'association de contrôle judiciaire socio-éducatif  
de Saint-Gaudens.  
Horaires : Sur rendez-vous 1<sup>er</sup> vendredi du mois - 9h-12h.

**Huissier de justice : (en mairie) .....**05 61 89 45 25  
Horaires : le mercredi de 14h30 à 15h30

**Avocat : (en mairie) .....**05 61 89 69 14  
Possibilité de rdv téléphonique le 1<sup>er</sup> mercredi du mois

**Patrice RIVAL – Conseiller départemental (en mairie)**  
Une permanence par mois à la mairie.

**Luchon**   
LA VILLE  
*Pyrénez-vous !*

**Mairie de Bagnères-de-Luchon**

23 Allée d'Etigny,  
31110 Bagnères-de-Luchon  
accueil-mairie@mairie-luchon.fr  
www.mairie-luchon.fr

Suivez-nous



[luchonlaville](#)



[www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)